



# CHAMPIONNAT DRÔME ARDECHE D'AVIRON 2025-2026

Manche 1 le dimanche 26 octobre 2025

3055 Route Louis Pasteur, 26300  
Chatuzange le Goubet

## AVANT-PROGRAMME

### Organisation

L'organisation est coordonnée par le Comité Drôme Ardèche d'Aviron (06 67 65 98 10 – [presidence@aviron2607.fr](mailto:presidence@aviron2607.fr))

- La demande d'autorisation d'organisation d'une manifestation sportive a été effectuée début septembre 2025 auprès des services compétents.
- Le club accueillant sera La Société Nautique Romane-Péageoise-Goubétoise la base nautique du Martinet: Président : Christian RENAUDOT
- Président du comité départemental Drôme Ardèche d'Aviron : Lucas Bresciani
- Président de la ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron : Stéphane Guérinot

### Lieu

Romans SNRPG, 3055 Route Louis Pasteur, 26300 Chatuzange le Goubet

---

## **Compétition**

### ***Caractéristiques***

- Les épreuves sont réservées aux équipages de clubs et aux mixtes de clubs.
- Système de qualification : course unique, si plus d'une série classement au temps.
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses de la FFA.

### ***Parcours***

- Parcours en ligne dans le sens du courant sauf J14 Offre Jeune parcours avec virage.
- Distance : 3000m, 1000m ou 500m
- Départs non tenus
- Balisage : bouées éparses
- 6 équipages par courses
- Arbitrage : arbitres suiveurs
- Sécurité en point fixes

### ***Entraînement***

Les entraînements ne sont pas autorisés le jour de la compétition.

### ***Épreuves***

- Voir ordre et type des épreuves dans le tableau ci-dessous :
-

## Matin

<i>n°</i>		<i>dénomination</i>	<i>distance</i>
1	J14H8x+	Huit de couple avec barreur Jeune 14 Homme <i>paragraphe 10)</i> <i>(voir</i>	3000 m
2	J14F8x+	Huit de couple avec barreur Jeune 14 Femme <i>paragraphe 10)</i> <i>(voir</i>	3000 m
3	J14H4x+	Quatre de couple <i>paragraphe 10)</i> avec barreur Jeune 14 Homme <i>(voir</i>	3000 m
4	J14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme <i>paragraphe</i> <i>10)</i> <i>(voir</i>	3000 m
5	J14H4Yx+	<i>paragraphe 10)</i> Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Homme <i>(voir</i>	3000 m
6	J14F4Yx+	<i>paragraphe 10)</i> Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Femme <i>(voir</i>	3000 m
7	J11F4Yx+	Quatre de couple Yolette avec barreur Jeune 10 Femme	500 m
8	J16F2x	Deux de couple Junior 16 Femme	1000 m
9	J16H4x	Quatre de couple Junior 16 Homme	1000 m
11	J16F4+	Quatre avec barreur Junior 16 Femme	1000 m
12	J16H2xC	Deux couple canoë Junior 16 Homme	1000 m
13	J16F4x	Quatre de couple Junior 16 Femme	1000 m
14	J18H1x	Skiff Junior 18 Homme	1000 m
15	J18H2-	Deux sans barreur Junior 18 Homme	1000 m
16	J18F4x	Quatre de couple sans barreur Junior 18 Femme	1000 m
17	J18F4-	Quatre de pointe sans barreur Junior 18 Femme	1000 m
18	J18F2x	Deux de couple Junior 18 Femme	1000 m
19	MH1x	Skiff Master Homme	1000 m
20	MF2x	Deux de couple Master Femme	1000 m
21	MF2xC	Deux de couple Canoë Master Femme	1000 m
22	MH4x	Quatre de couple Master Homme	1000 m
23	MM2x	Deux de couple Master Mixte	1000 m
24	HF1XHA	Skiff Handi/Adapté aviron Femme et Homme	1000 m
25	HF2xHA	Deux de couple Handi/Adapté aviron Femme et Homme	1000 m

## Après-midi

<i>n°</i>	<i>dénomination</i>		<i>distance</i>
26	J11H4Yx+	Quatre de couple Yolette avec barreur Jeune 10 Homme	500 m
27	J11F2xC	Deux de couple Canoë Jeune 10 Femme	500 m
28	J14F1x	Skiff Jeune 14 Femme	1000 m
29	J14F2x	Deux de couple Jeune 14 Femme	1000 m
30	J14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme	1000 m
31	J16H1x	Skiff Junior 16 homme	1000 m
32	J16H2x	Deux de couple Junior 16 Homme	1000 m
33	J16H4+	Quatre avec barreur Junior 16 Homme	1000 m
34	J16F2xC	Deux couple Canoë Junior 16 Femme	1000 m
35	J18F1x	Skiff Junior 18 Femme	1000 m
36	J18F2-	Deux sans barreur Junior 18 Femme	1000 m
37	J18H4x	Quatre de couple sans barreur Junior 18 Homme	1000 m
38	J18H4-	Quatre de pointe sans barreur Junior 18 Homme	1000 m
39	J18H2x	Deux de couple Junior 18 Homme	1000 m
40	MF1x	Skiff Master Femme	1000 m
41	MH2x	Deux de couple Master Homme	1000 m
42	MH2xC	Deux de couple Canoë Master Homme	1000 m
43	MF4x	Quatre de couple Master Femme	1000 m
44	MM4x	Quatre de couple Master Mixte	1000 m
45	J14H2xC	Deux de couple Canoë Jeune 14 Homme	1000 m
46	J14H4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme	1000 m
47	MM4xY+	Quatre de couple Yolette Master Mixte	500 m
48	HF2xHA	Deux de couple Handi/Adapté aviron Femme et Homme	500 m
49	Open 4x	Quatre de couple toutes catégories	500 m
50	Open 8+	Huit avec barreur toutes catégories	500 m

## Matériel

Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. Le comité d'organisation décline toute responsabilité.

Les numéros ne seront pas fournis par l'organisation.

## Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2026, à jour de leurs certificats médicaux.
- Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur fédéral (<https://ffaviron.fr/>) entre le Mardi 6 octobre 2025 à 8 heures et le mercredi 22 octobre 2025 à 23h.
- **Droits d'inscriptions : 2,5 € par sièges** – Règlement à effectuer à l'ordre du Comité Drôme Ardèche d'Aviron
- Un équipage ayant au moins un homme doit courir dans une course masculine.
- La mention débutant s'adresse aux rameurs ayant leur première licence sur la saison en cours.
- Si votre équipage n'est pas complet vous pouvez tout de même l'inscrire en laissant vide les places manquantes. Si vous avez déjà prévu votre mixte avec d'autres clubs merci d'inscrire chacun de votre côté votre équipage incomplet et de nous informer pour que nous opérions la fusion. Si votre équipage est réellement incomplet, et que d'autres sont dans ce cas là nous effectuerons la fusion côté comité (pour les courses n°1 à 6 ce sera sans concertation des clubs - ajustement possible lors de la réunion des délégués).

## Jury

Les arbitres composant le Jury seront désignés par le/la président/e de la commission régionale des arbitres.

## Sécurité

Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron avec l'aide à terre de personnes détentrices du brevet de secourisme.

## Réunion des délégués

Elle aura lieu le dimanche 26 octobre 2025 à 9 heures dans les locaux du club. Les modifications d'engagements et remplacements pourront de faire jusqu'au Vendredi 24 octobre 2025.

Déclaration des forfaits lors de la réunion de délégués.

---

## **Tirage au sort - programme**

- Le tirage au sort aura lieu le jeudi 23 octobre 2025.
- Le programme sera disponible sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du vendredi 24 octobre 2025. Il ne sera pas distribué aux clubs.

## **Classements, résultats**

- Un classement à la place sera effectué pour chacune des courses. En cas de courses à plusieurs manches, un classement au temps sera effectué.
- Les résultats seront affichés à la base nautique et diffusés sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

## **Remise des prix**

Une médaille pour les premiers de chaque course, sauf course J12HYx+ et J12FYx+, une médaille pour chaque participant.

## **Horaires des courses**

- Le matin, début des courses à 10 heures puis toutes les 8 minutes.
- L'après-midi début des courses à 14 heures puis toutes les 8 minutes.

Le comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

## **Programme Jeunes**

- Les courses n°1 à 6 comptent comme épreuves longue distance inscrites au programme jeunes. Pour rappel : chaque jeune doit avoir participé à au moins une épreuve longue distance pour pouvoir s'inscrire au championnat national.
  - Les courses se dérouleront sur 3000 m avec un virage au piquet à mi-course (2x1500m)
  - Les rameurs partiront de l'arrivée pour aller faire demi-tour au départ et revenir à l'arrivée.
  - Les mixtes de club sont autorisées.
-

Le président de la Ligue ARA Stéphane Guérinot	Le Président de la CR Arbitres Alex Mazoyer

Le Président du CD 26/07 Lucas Bresciani	
	